



Comptes combinés Rapport de gestion Exercice 2018 UMG Groupe VYV

Le présent rapport relatif à l'exercice 2018 est approuvé par le conseil d'administration en séance du 28 mai 2019 (Le président - Thierry Beaudet).

GROUPE
vyv
Entrepreneur du
mieux-vivre



Sommaire

1. Introduction	3
2. Faits caractéristiques	10
3. Compte de Résultat	12
4. Bilan	18
5. Evènements post-clôture	22
6. Evolutions à venir	22
7. Autres informations	22



1. Introduction

1.1 Principes de l'UMG Groupe VYV

L'UMG Groupe VYV est régie par le Livre I du Code de la Mutualité. Elle a une vocation stratégique et prudentielle.

Son activité principale consiste à :

- prendre et à gérer des participations, au sens du 10° de l'article L. 310-3 du code des assurances, dans des entreprises mentionnées aux articles L. 310-1 ou L. 310-1-1 du code des assurances, ou dans des entreprises d'assurance ou de réassurance dont le siège social est situé hors de France ;
- Ou à nouer et à gérer des relations financières fortes et durables avec des entreprises d'assurance dépourvues de capital social, quelle que soit leur nature institutionnelle.

L'UMG Groupe VYV est le résultat de la fusion-absorption de l'UMG Groupe Harmonie par l'UMG Groupe Istya. Suite à l'assemblée générale constitutive du 13 Septembre 2017, les mutuelles adhérentes sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------|--------------|
| • Harmonie Fonction Publique | • MGEN |
| • Harmonie Mutuelle | • MGEN Filia |
| • Mare Gaillard | • MGEN Vie |
| • MGEFI | • MNT |

1.1.1 Objet social de l'UMG Groupe VYV

Elle regroupe 8 mutuelles, par le biais d'une convention d'affiliation, dont l'objet est de :

- Définir les relations financières fortes et durables entre le membre affilié et l'UMG dans le cadre du mécanisme de solidarité financière prévu dans la Convention ;
- Préciser les dispositions statutaires, notamment celles relatives à l'exercice de l'influence dominante ;
- Définir les obligations et engagements réciproques des Parties ;
- Définir les principes et modalités de fonctionnement et de partage des coûts entre l'UMG et les membres affiliés.

Les membres affiliés ont notamment convenu de confier à l'UMG la recherche, la mise en œuvre et la coordination de projets communs de développement et de coopération.

1.1.2 Engagement de l'UMG vis-à-vis des affiliés

L'UMG s'engage à l'égard du membre affilié à :

- Instruire et organiser la mise en œuvre de la coordination stratégique, des coopérations et des mises en commun de moyens décidés par le conseil d'administration de l'UMG dans l'intérêt de l'UMG et des membres affiliés ;
- Mettre en place les fonctions clés (gestion des risques, audit interne, vérification de la conformité, fonction actuarielle) au sein de l'UMG et, en concertation avec les membres affiliés, un dispositif approprié d'animation et de coordination desdites fonctions avec les fonctions analogues de chaque membre affilié ;
- Elaborer les politiques groupe et s'assurer de l'adéquation entre lesdites politiques et les politiques propres à chaque membre affilié ;
- Instruire, proposer et mettre en œuvre le mécanisme de solidarité financière dans l'intérêt de l'UMG et des membres affiliés ;



- Prendre les mesures nécessaires pour que les membres affiliés se conforment aux engagements relatifs à la mise en œuvre de la solidarité financière pris dans le cadre de la Convention ;
- Analyser toute demande d'un membre affilié s'inscrivant dans l'objet de la Convention ou de celui de l'UMG, lui apporter, dans ce cadre, l'assistance, les conseils et le soutien qui lui seront nécessaires.

1.1.3 Engagements des affiliés

Les membres affiliés s'engagent à :

- Mettre en conformité leurs statuts avec les dispositions des statuts de l'UMG et de la Convention d'affiliation ;
- Réaliser des versements au fonds d'établissement et de solidarité, souscription à des titres financiers le cas échéant, paiement d'une cotisation statutaire pour le financement des frais de fonctionnement de l'Union et financement des investissements de l'Union ;
- Adhérer à la convention de combinaison.

1.1.4 Combinaison des comptes

L'UMG Groupe VYV est définie comme étant l'entité combinante du Groupe. A ce titre, elle produit les comptes combinés ici présentés.

1.2 Elaboration du périmètre de combinaison

Le périmètre de combinaison UMG Groupe VYV a été défini à partir d'un travail de recensement de toutes les structures qui gravitent directement ou indirectement autour de l'Union Mutualiste de Groupe et de ses membres.

Type de structures	Contrôle / Détenion	% de détention	Incidence sur le périmètre
Mutualistes (combinées)	Analyse de la gouvernance	Gouverance effective par le groupe	incluses si dépassement d'un des seuils
		pas de gouvernance	exclues
Capitalistiques (consolidées)	détention du capital par le groupe	> 20%	incluses si dépassement d'un des seuils
		< 20%	exclues

Ce travail de recensement a permis d'identifier 317 structures (Mutuelles, Unions, SA, SAS, GIE, SCI, associations) dont 238 structures contrôlées par le groupe (détenues, soit à + de 20% pour les structures capitalistiques par le groupe ou répondant aux critères de combinaison pour les autres structures).

Pour donner du sens aux comptes combinés UMG Groupe VYV, il a été jugé opportun de définir des seuils financiers sur les postes suivants : fonds propres, actifs corporels nets et dettes financières externes, afin de retenir dans ces comptes combinés uniquement les structures significatives d'un point de vue économique.

Les seuils retenus sont les suivants :

- Fonds propres > 20 M€ ou Fonds propres < - 3 M€
- Actifs corporels nets > 20 M€
- Dettes financières > 20 M€

Ces seuils s'appliquent aux entités ou groupes d'entités. Le déclenchement se fait dès qu'un des seuils est atteint.

Des forçages ont été effectués, afin de garder une vision cohérente des paliers intermédiaires (HDS, HGO, VYV Care et SAFM).



Par ailleurs, certaines exclusions s'appliquent, pour les raisons suivantes :

- Sociétés HLM : réglementation spécifique (Avis 2001-E du 4 Juillet 2001 du Conseil National de la Comptabilité).
- GIE (Groupement d'intérêt économique) : fonds propres et résultat à 0. Cependant les actifs et les dettes peuvent faire l'objet de retraitements de consolidation.

Sur l'ancien périmètre de l'UMG Groupe Istya, existait, pour des raisons d'intégration fiscale, un palier intermédiaire de la famille MGEN regroupant MGEN, MGEN Vie, MGEN Filia, MGEN Union, MGEN Centres de Santé et MGEN Action Sanitaire et Sociale. Pour la combinaison 2018 du Groupe VYV, ce palier intermédiaire est maintenu.

Le périmètre de consolidation 2018 UMG Groupe VYV regroupe 114 entités.

Ainsi, le périmètre de combinaison / consolidation a été défini conformément aux critères réglementaires suivants :

- **Pour la combinaison** : les structures sont liées à l'UMG Groupe VYV ou ses membres affiliés par des liens d'intérêts et des centres de décision communs. Celles-ci répondent à une logique de groupe et s'intègrent dans la stratégie générale de l'UMG Groupe VYV. Nous y trouvons les Mutuelles et Unions exerçant une activité d'assurance (livre II du code de la Mutualité), les Mutuelles et Unions de Soins et Accompagnement (livre III du code de la Mutualité), les unions relevant du Livre I du code de la Mutualité, ainsi que des associations.

Une convention de combinaison existe entre l'UMG Groupe VYV et toutes ces structures mutualistes.

- **Pour la consolidation** : les structures sont liées à l'UMG Groupe VYV ou ses membres affiliés par des liens capitalistiques. Y sont recensées toutes les sociétés par actions simplifiées, les sociétés anonymes et les sociétés civiles immobilières dans lesquelles l'UMG Groupe VYV ou ses membres fondateurs ont souscrit des prises de participation. En fonction des prises de participation du groupe et des modes de détention (directe et indirecte), il est déterminé des pourcentages de contrôle et d'intérêt. Pour toutes ces structures, sont appliquées des méthodes de consolidation différentes selon le niveau de contrôle, à savoir : intégration globale, intégration proportionnelle ou mise en équivalence.

1.3 Liste des entités dans le périmètre au 31/12/2018

Le tableau ci-dessous liste les 114 entités combinées au 31/12/2018. Les entités ayant fusionné sont mentionnées chez l'absorbante.

- Le pourcentage de contrôle (% de droits de vote) sert à établir les chaînes de contrôle, et donc à déterminer le périmètre de combinaison. Le périmètre de combinaison se détermine exclusivement en fonction du niveau de contrôle politique, et non financier. Le pourcentage de contrôle permet également de déterminer la méthode de consolidation.
- Le pourcentage d'intérêt représente la fraction des droits aux bénéfices (ou quotes-parts de pertes), se matérialisant en général par la répartition du dividende, et le cas échéant, des boni (mali) de liquidation de l'entreprise. Il reflète le droit « financier » ou « pécuniaire » du groupe dans ses filiales et participations.



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
Unions combinées relevant du Livre 1 du code de la Mutualité					
Livre 1	UMG Groupe VYV	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Structure combinante
Livre 1	VYV Coopération	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 1	MGEN Union	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Unions / Mutuelles / structures capitalistiques assurance combinées					
Livre 2	Harmonie Mutuelle	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	MGEN	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	MGEN Filia	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	MGEN Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	MGEFI	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	MNT	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	Harmonie Fonction Publique	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	Mare-Gaillard	Intégration Globale	100,00%	100,00%	membre de l'UMG
Livre 2	Ressources Mutuelles Assistance (RMA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 2	Union Harmonie Mutualité (UHM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	Sphéria Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	MUTEX SA	Intégration Globale	51,00%	51,00%	
SA	Parnasse Garantie	Mise en Equivalence	20,00%	20,00%	
Unions / Mutuelles/ Autres structures entrant dans le sous palier VYV Care					
Livre 3	VYV Care	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Harmonie Santé et Services Grand Ouest (HSSGO)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Harmonie Santé et Services Sud Est (HSSSE)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MGEN Action Sanitaire et Sociale (MGENASS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MGEN Centres de Soins (MGENCs)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MNAM CEuvres Mutualistes (MNAM-OM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Sphéria Val de France (SVFA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Préviades de Services Mutualistes (UPSM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Soins et Services Ile de France (USSIF)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Thiernoise des Mutuelles (UTM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Anjou Mayenne (MFAM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	A récupéré l'activité Handicap d'ARTA
Livre 3	Mutualité Française Centre Val de Loire (MFCVL)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Bourguignonne (MFBSSAM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française de la Sarthe (MFS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Finistère Morbihan (MFFM)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française des Côtes d'Armor (MFCA)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française Ile et Vilaine (MFIV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française de la Vienne (MFV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Rentrée 2018
Livre 3	Union Territoriale Mutualiste Lorraine	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Rentrée 2018
Livre 3	Les Mutuelles de Vendée	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	UMT- Terres d'Oc (UMTO)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Retraite 44 (MR44)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Retraite 29-56 (MR29-56)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Retraite Cotes d'Armor (MR22)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Santé Services (MSServices)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Santé Social (MSSocial)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Soins et Services à Domicile (MSSAD)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Travail Protégé (MTP)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Enfance et Famille des Côtes d'Armor (MEF22)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de gestion Clinique de la Sagesse (UGCS)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient (UGCMPO)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste Jules Verne (UGCMJV)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste de l'Estuaire (UGCME)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Villa Notre Dame (UGVND)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Association	SCAPA	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Structures entrant dans le sous palier HDS					
SAS	Harmonie Développement Services (HDS)	Intégration Globale	83,16%	83,16%	
SAS	Harmonie Médical Service (HMS)	Intégration Globale	100,00%	83,16%	
SAS	Harmonie Ambulance (Hambulance)	Intégration Globale	100,00%	83,16%	TUP avec Groupe LSA et Ambulance Atlantique au 31/5/2018
SAS	Harmonie Medical Services Grand Est (HMSGE)	Intégration Globale	100,00%	83,16%	



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
Structures entrant dans le sous palier HGO					
SAS	Hospi Grand Ouest (HGO)	Intégration Globale	72,22%	72,22%	
SAS	Hopital privé des Côtes d'Armor (HPCA)	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SAS	Clinique Jules Verne	Intégration Globale	90,31%	65,22%	
SAS	Polyclinique du Trégor	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SAS	Polyclinique de Quimper (PQS)	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SAS	Clinique Saint Michel et Sainte Anne (SMSA)	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SAS	Clinique Sud Vendée	Intégration Globale	94,47%	68,23%	
SCI	SCI Les Biguettes	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SCI	SCI François Rabelais	Intégration Globale	99,98%	68,21%	
SCI	SCI Kerjestin	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SCI	SCI Neptune	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SCI	SCI Moulin du Duc	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SCI	SCI SCHO	Intégration Globale	100,00%	72,22%	
SCI	SCI SICAR	Mise en Equivalence	33,33%	24,07%	
Structures entrant dans le sous palier SAFM					
SA	La Maison des Obsèques - SAFM	Intégration Globale	96,67%	96,67%	
SAS	Allanic	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Marbrerie Allanic	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Arras Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Avignon Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Bapaume	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Centre Funéraire Charentais	Intégration Globale	100,00%	96,67%	TUP avec Pompes Funèbres Charentaises au 1/1/2018
SAS	Etablissements Moreau	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Dauger	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Fauchet	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Leclerq	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres et Marbreries de l'EST (PFME)	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres du Perche	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Richard	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Etablissements Jacques Rondeau	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Service de Groupement Funéraire (SGF)	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Valencienne Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	W Invest	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	W Stone	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Lefevre Goyon & Associés	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Macon Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Serris	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Pompes Funèbres Hervoit	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Hervoit Barbot Pompes Funèbres	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	AD Hervoit Marbreries	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Centre Funéraire du Bassin	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Marbrerie Gendrillon	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Pompes Funèbres Marbrerie Regis	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SAS	Pompes Funèbres Devauchelle	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Acquisition 2018
SCI	SCI Boussin	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
Structures entrant dans le sous palier HOSPITALIA					
SAS	Hospitalia	Intégration Globale	90,35%	90,35%	cession de la SA Paul Bert en 2018
SAS	Clinique Benigne Joly	Intégration Globale	100,00%	90,35%	
SCI	Talent Roger Renard (TRR)	Intégration Globale	100,00%	90,83%	
Structures entrant dans le Sous Groupe Foncière HGO					
SAS	Foncière HGO	Intégration Globale	58,14%	57,56%	
SCI	SCI Kerlic	Intégration Globale	100,00%	57,57%	
SCI	SCI Nantes Est	Intégration Globale	100,00%	57,56%	
SCI	SCI Plérin Santé	Intégration Globale	100,00%	57,56%	
SCI	SCI Sud Loire	Intégration Globale	100,00%	57,56%	
Société Civiles Immobilières					
SCI	SCIBlomet	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Immobilière Harmonie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Groupe MGEFI	Intégration Globale	55,00%	55,00%	
SCI	SCI Marcel Rivière	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Philgen	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Autres					
SAS	VYV Invest	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Création 2018
SA	EGAMO SA	Intégration Globale	64,00%	64,00%	



1.4 Organisation des activités

Le périmètre s'organise en 3 domaines d'activités.

1.4.1 Activité Assurance

Cette activité regroupe toutes les structures mutualistes et capitalistiques exerçant une activité d'assurance. Cela regroupe les 8 mutuelles affiliées à l'UMG Groupe VYV, ainsi que les entités suivantes :

- Sociétés capitalistiques : Mutex, Sphéria Vie, et Parnasse Garanties.
- Des unions du Livre 2 du code la Mutualité : Ressources Mutuelles Assistance et Union Harmonie Mutualité.

1.4.2 Activité Soins et Services

Cette activité regroupe les groupes (paliers intermédiaires) suivants :

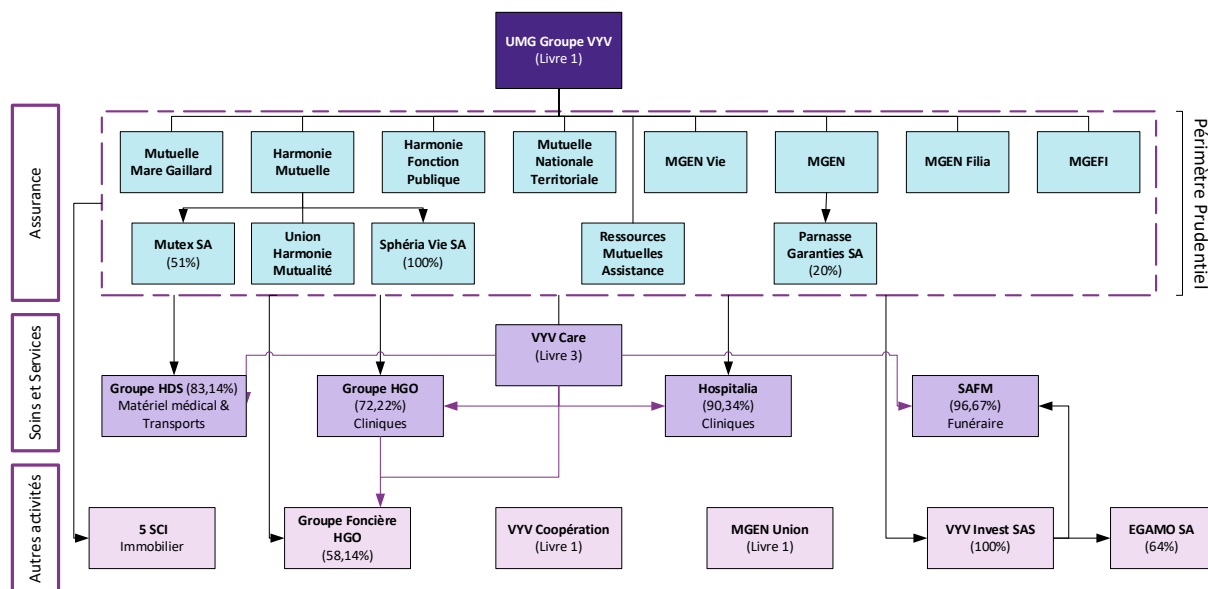
- VYV Care : toutes les unions Livre III et associations liées directement ou indirectement à VYV Care,
- Groupe HDS : activités de transport sanitaire et de distribution de matériel médical,
- Groupe SAFM : activités funéraires,
- Groupe Hospi Grand Ouest : activités de cliniques sous forme capitalistique,
- Groupe Hospitalia : activités de cliniques sous forme capitalistique.

1.4.3 Autres activités

- UMG Groupe VYV
- UGM VYV Coopération
- MGEN Union
- Les SCI d'exploitation les plus significatives détenues par les Mutuelles : Blomet, Immobilière Harmonie, Philgen, Marcel rivièrre, MGEFI
- Groupe Foncière HGO : Holding Foncière HGO détenant 4 SCI (portant l'immobilier de cliniques)
- VYV Invest : société holding réalisant des prises de participation dans des domaines stratégiques pour le groupe
- Egamo : société de gestion d'actifs



L'organisation de ces activités est résumée ci-dessous :





2. Faits caractéristiques

2.1 Sur le périmètre

- Groupe SAFM : Acquisition de 10 sociétés d'activités funéraires (détaillées dans le tableau du périmètre en § 1.3), pour un prix de 14 M€ générant des écarts d'acquisition pour 10,0 M€ (non amortis, du fait d'acquisition après 2016. Des tests de dépréciation seront réalisés pour justifier l'absence de dépréciation).
- VYV Care : Intégration de 2 nouvelles Unions Livre 3, que sont la Mutualité Française de la Vienne et l'Union Territoriale Mutualiste Lorraine, qui augmentent le niveau des fonds propres consolidés pour 24 M€

2.2 Autres faits significatifs

- Création de VYV Invest : Apport d'entités stratégiques (54,3 M€) et de numéraire (139 M€), par les Mutuelles à VYV Invest. En 2018, consolidation des entités détenues par VYV Invest qui étaient auparavant détenues par les entités du groupe :
 - SAFM (détenue auparavant par HM/MGEN),
 - Egamo (détenue auparavant par MGEN).

Les autres entités, non significatives individuellement (au vu du Groupe VYV), seront consolidées en 2019.

L'ensemble des apports en entités ont généré des plus-values de cessions internes pour 11,1 M€ (par Harmonie Mutuelle et MGEN), qui ont été éliminées en consolidation.

- Hospitalia : Vente de la clinique Paul Bert, à l'extérieur du Groupe (C2S), générant une moins-value de cession pour - 4,4 M€
- MFFM (29-56) : correction d'une dépréciation interne, comptabilisée en 2016, mais éliminée en 2018 (correction d'erreur) : + 7 M€
- Groupe HGO : Dépréciation exceptionnelle des écarts d'acquisition des cliniques pour - 1,0 M€, suite à une mission de valorisation des sociétés, par un cabinet indépendant.
- Foncière HGO : Augmentation de capital, souscrite par HM et VYV Care, faisant passer le taux de détention de 35,05% à 58,14%. La méthode de consolidation passe de la mise en équivalence à l'intégration globale, et impacte donc la présentation du Bilan

2.3 Autres mouvements

2.3.1 Apports en fonds propres au sein du groupe

Apport des activités petite enfance et Handicap de ARTA, MF Sarthe et HSSGO à MFAM : 9,1 M€

2.3.2 Augmentation de capital

- Foncière HGO (35,9 M€) : souscrite par Harmonie Mutuelle et VYV Care
- HMS / HMS Grand Est (2,2 M€) : souscrite par HDS
- HPCA / Jules Verne (9,0 M€) : souscrite par HGO
- SCI Nantes Est (7,2 M€) : souscrite par Foncière HGO
- Sphéria Vie (20 M€) : souscrite par Harmonie Mutuelle
- VYV Invest (202 M€) : souscrite par les affiliés de l'UMG Groupe VYV



2.3.3 Opérations de fusion

- Groupe HDS : Harmonie Ambulance a absorbé Ambulance Atlantique et Groupe LSA
- Groupe SAFM : Centre Funéraire Charente a absorbé Pompes Funèbres Charentes



3. Compte de Résultat

Le résultat net consolidé, dégagé au titre de l'exercice 2018 est excédentaire de 67,3 M€, à comparer au résultat 2017 de 63,5 M€. Il se résume de la façon suivante :

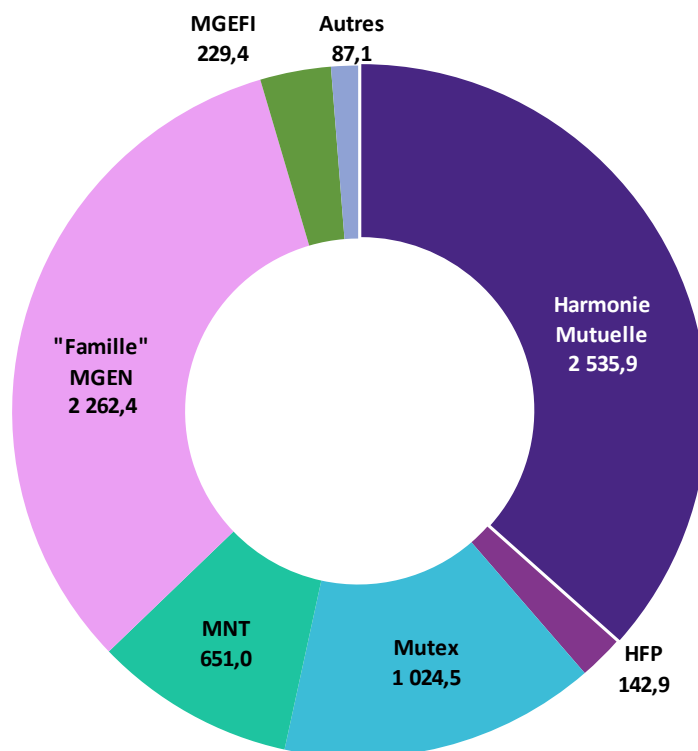
En M€	Assurance	Soins et services	Autres	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Cotisations Acquisées	6 933,1			6 933,1	6 701,5	231,6	3,5%
Chiffre d'Affaires ou Produits des Autres Activités		1 700,7	52,3	1 753,0	1 698,1	54,9	3,2%
Autres Produits d'Exploitation	282,3	205,6	7,4	495,2	478,9	16,3	3,4%
Produits Financiers Nets de Charges	262,3	0,4	0,0	262,7	265,9	-3,2	-1,2%
Total des produits d'exploitation courante	544,5	1 906,7	59,7	2 510,9	2 443,0	68,0	2,8%
Charges des Prestations d'Assurance	-6 001,8			-6 001,8	-5 874,0	-127,7	2,2%
Charges ou Produits nets des cessions en réassurance	-26,8			-26,8	-10,6	-16,1	151,8%
Charges des autres activités	0,0	-1 896,6	-299,0	-2 195,6	-2 058,5	-137,1	6,7%
Charges de gestion	-1 140,8			-1 140,8	-1 092,7	-48,1	4,4%
Total des charges d'exploitation courante	-7 169,4	-1 896,6	-299,0	-9 365,0	-9 035,9	-329,1	3,6%
Intersectoriels	-244,2	-24,1	268,3	0,0	0,0	0,0	
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	64,1	-14,0	29,0	79,0	108,6	-29,5	-27,2%
Produits nets de placements	69,0	-2,1	-4,3	62,6	101,2	-38,6	-38,2%
Autres produits nets non techniques	-77,7			-77,7	-67,5	-10,2	15,0%
Résultat exceptionnel	8,0	6,4	-0,2	14,2	15,1	-0,9	-5,9%
Impôts sur les Résultats	10,1	-1,1	0,1	9,1	-76,8	85,9	-111,8%
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	73,5	-10,8	24,5	87,1	80,5	6,6	8,2%
Quote-part dans les résultats des ent. mises en équiv.	0,4	0,0	0,0	0,4	0,1	0,3	296,6%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0,0	-3,9	0,0	-3,9	-13,2	9,4	-70,8%
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	73,9	-14,7	24,5	83,7	67,4	16,3	24,2%
Intérêts minoritaires	-18,2	2,3	-0,5	-16,4	-3,8	-12,5	328,5%
RESULTAT NET (part du groupe)	55,7	-12,3	24,0	67,3	63,5	3,8	6,0%

3.1 Commentaires généraux sur l'activité

- Le résultat net dégagé par l'activité « **assurance** » au 31/12/2018 s'élève à 55,7 M€. Les principaux contributeurs sont :
 - Harmonie Mutuelle : + 27,6 M€
 - Mutex : + 24,9 M€
 - MNT : + 11,2 M€
 - MGEFI : + 4,8 M€
 - Sphéria Vie : - 5,5 M€
 - MGEN (y compris Vie / Filia) : - 8,0 M€
- L'activité « **Soins et Accompagnement** » connaît en 2018 une perte de - 12,3 M€, principalement liée :
 - aux pertes des cliniques du Groupe HGO (- 3,8 M€),
 - à la perte réalisée, à la suite de la cession de la clinique Paul Bert (- 4,6 M€) à C2S,
 - aux résultats déficitaires sur le Groupe SAFM (- 3,3 M€).
- L'activité « **autres** » présente un résultat de + 24 M€ principalement lié au résultat de la SCI Philgen.

3.2 Les cotisations acquises

Les cotisations acquises brutes 2018 s'élèvent à 6.933 M€ et se ventilent de la façon suivante :



Par rapport à 2017, il est enregistré une augmentation de + 232 M€, principalement générée par :

- Une augmentation de 114 M€ sur MGEN, représentant 5,3%,
- Une augmentation de 58 M€ sur Harmonie Mutuelle, représentant 2,4%,
- L'augmentation des cotisations de 59 M€ sur les autres assureurs, ce qui représente une augmentation moyenne de 2,8%, expliquée par une hausse des tarifs, et des nouveaux contrats.

3.3 Les produits d'exploitation courante

3.3.1 Chiffre d'affaires – autres activités : 1.753 M€

Le chiffre d'affaires des autres activités intègre :

- Le chiffre d'affaires des activités Soins et Services pour 1.701 M€, soit + 62 M€ (+ 3,8%) en comparaison avec 2017. Ce chiffre intègre les activités mutualistes (VYV Care : filières cliniques, centres de convalescence, dentaire, optique, audio, pharmacie, petite enfance et EHPAD), ainsi que les activités capitalistiques (HGO, HDS, SAFM, Hospitalia). L'augmentation de 62 M€ du chiffre d'affaires s'explique principalement par :
 - Les entrées de la Mutualité Française de la Vienne (+ 18 M€), et de l'Union Territoriale Mutualiste Lorraine (+ 23 M€) dans le périmètre combiné,
 - L'augmentation du chiffre d'affaires du Groupe SAFM (+ 11 M€), liée à des acquisitions 2017 et 2018,
 - L'augmentation du chiffre d'affaires du groupe « HDS » (+ 5 M€).
- Le chiffre d'affaires des autres activités pour 52 M€, soit - 4 M€, en comparaison avec 2017. Cette baisse s'explique par du chiffre d'affaires hors groupe moins important en 2018 (chiffre d'affaire global néanmoins stable).



3.3.2 Autres produits d'exploitation : 495 M€.

Ces autres produits connaissent une augmentation de 16 M€. Cette évolution s'explique principalement par des produits techniques non récurrents en 2018, liés aux transferts de réserves générales provenant d'autres assureurs, au sein d'Harmonie Mutuelle.

3.3.3 Produits financiers nets de charges : 263 M€.

Ce poste correspond à la quote-part de résultat financier allouée au résultat technique. Les principaux contributeurs sont Mutex et MGEN, du fait de leur activité Vie. Ce montant est stable par rapport à 2017.

3.4 Les charges d'exploitation courante

3.4.1 Les charges des prestations brutes assurance : 6.002 M€

Les charges de prestations assurance se décomposent de la façon suivante :

Charges des prestations brutes d'assurance en millions d'euros	Montant 2018	% du total	Montant 2017	% du total	Variation 2018 / 2017	Variation en %
Prestations et Frais de gestion	5 793,2	96,5%	5 564,2	94,7%	229,0	4,1%
Provisions mathématiques	-112,1	-1,9%	-70,4	-1,2%	-41,6	59,1%
Charges des provisions pour sinistres	125,9	2,1%	195,4	3,3%	-69,4	-35,5%
Variation de la provision pour égalisation	-1,8	0,0%	-60,4	-1,0%	58,6	-97,1%
Charges des autres provisions techniques	75,7	1,3%	131,8	2,2%	-56,1	-42,5%
Participation aux résultats	120,8	2,0%	113,4	1,9%	7,3	6,5%
TOTAL	6 001,8	100,0%	5 874,0	100,0%	127,7	2,2%

Les charges de prestations brutes augmentent de 128 M€ par rapport à 2017. Cette évolution s'explique par les effets conjugués suivants :

- Augmentation des cotisations (effet activité)
- Baisse de la sinistralité de 1 point, (principalement MGEN / Harmonie Mutuelle).

3.4.2 Résultat de la réassurance cédée : - 27 M€

Le résultat de réassurance hors-groupe se décompose de la façon suivante

Frais de gestion en millions d'euros	Montant 2018	Montant 2017	Variation 2018 / 2017	Variation en %
Cotisations réassurées	-480,9	-425,5	-55,4	13,0%
Prestations réassurées	416,8	377,8	39,0	10,3%
Commissions de réassurance	37,3	37,1	0,2	0,6%
TOTAL	-26,8	-10,6	-16,1	151,8%

Les principaux contributeurs au résultat de la réassurance en 2018 sont Mutex, Harmonie Mutuelle et MNT.



3.4.3 Charges des autres activités : 2.196 M€

Charges des autres activités en millions d'euros	Montant 2018	% du total	Montant 2017	% du total	Variation 2018 / 2017	Variation en %
Achats et charges externes	832,2	37,9%	800,5	38,9%	31,6	4,0%
Impôts et taxes	103,1	4,7%	94,1	4,6%	9,0	9,5%
Charges de personnel	1 069,9	48,7%	987,5	48,0%	82,3	8,3%
Autres charges d'exploitation	55,1	2,5%	52,8	2,6%	2,3	4,4%
Dotations aux amortissements et aux provisions	135,3	6,2%	123,5	6,0%	11,8	9,6%
TOTAL	2 195,6	100,0%	2 058,5	100,0%	137,1	6,7%

Ce poste est constitué principalement des achats consommés, des frais généraux, des charges relatives au personnel (y compris le personnel externe inclus dans le poste "Achats et charges externes"), ainsi que les impôts et taxes associés. La progression des charges s'explique principalement par les charges de personnel. Cette augmentation est à mettre en relation avec les entrées de périmètre VYV CARE (MF Vienne, UTML) et les nouvelles acquisitions sur l'activité funéraire.

3.4.4 Charges de gestion : 1.141 M€

Frais de gestion en millions d'euros	Montant 2018	% du total	Montant 2017	% du total	Variation 2018 / 2017	Variation en %
Frais d'acquisition	279,1	24,5%	270,4	24,7%	8,6	3,2%
Frais d'administration	313,9	27,5%	315,2	28,8%	-1,2	-0,4%
Autres charges techniques	547,8	48,0%	507,1	46,4%	40,7	8,0%
TOTAL	1 140,8	100,0%	1 092,7	100,0%	48,1	4,4%

L'augmentation de ce poste est à mettre en relation avec l'augmentation générale de l'activité Assurance (Augmentation des cotisations et des prestations). Le taux de frais de gestion ressort à 16,45% en 2018, contre 16,31% en 2017. Ce poste enregistre principalement :

- Les frais d'acquisition qui incluent notamment les frais des services chargés du développement, de l'établissement des garanties ou bulletins d'adhésion,
- Les frais d'administration qui comprennent essentiellement les commissions de gestion et d'encaissement, les frais des services chargés de la gestion et de la surveillance du portefeuille, de la réassurance acceptée et cédée, ainsi que les frais de contentieux liés aux cotisations,
- Les autres charges techniques, qui ne peuvent être affectées ni directement, ni par application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par le plan comptable.

3.5 Les charges et produits non techniques, le résultat exceptionnel et l'impôt

3.5.1 Produits nets de placements assurance : + 63 M€

Les produits nets de placements assurance concernent la part du résultat financier non alloué au résultat technique. Les principaux contributeurs sont :

- MGEN 47 M€
- Mutex 13 M€
- MNT 5 M€
- Harmonie Fonction Publique : 3 M€
- Harmonie Mutuelle - 2 M€

La diminution est la conséquence du contexte des baisse des taux sur les marchés financiers



3.5.2 Autres produits nets de charges non techniques : - 78 M€

Il s'agit de la différence entre les autres produits et les autres charges non techniques des sociétés d'assurance. Le principal contributeur sur ce poste est Harmonie Mutuelle.

3.5.3 Résultat exceptionnel : 14 M€

Le résultat exceptionnel comprend les principaux éléments suivants :

- Reprise de l'écart d'acquisition négatif Mutex (amorti sur 15 ans) : + 6 M€
- Annulation d'une dépréciation interne, comptabilisée en 2016, mais éliminée en 2018 (correction d'erreur) : + 7 M€

3.5.4 Impôt sur les résultats + 9 M€

L'impôt sur les résultats se compose de :

- L'impôt social exigible (net de CICE) pour - 3 M€, montants identifiés dans les comptes sociaux des structures soumises à l'IS.
- L'impôt différé pour + 11 M€ (tous secteurs d'activités confondus).

La diminution importante de la charge d'impôt provient d'Harmonie Mutuelle et Mutex, qui connaissent en 2018 un résultat fiscal déficitaire, lié à des baisses des plus-values latentes sur OPCVM.

3.6 La quote-part dans les sociétés mises en équivalence, les dotations aux amortissements des écarts d'acquisition et les intérêts minoritaires

3.6.1 Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence : 0,4 M€

Deux sociétés sont consolidées par mise en équivalence, il s'agit de :

- Parnasse Garantie : + 0,4 M€,
- Une entité du Groupe HGO (SCI Sicar) : - 0,0 M€

3.6.2 Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition : - 4 M€

Les écarts d'acquisition ont été valorisés sur la base de la différence entre la valeur d'achat et les capitaux propres retraités de la société acquise, à la date d'acquisition.

Les principales dotations concernent :

- Groupe HGO : - 2 M€
- Groupe HDS : - 2 M€

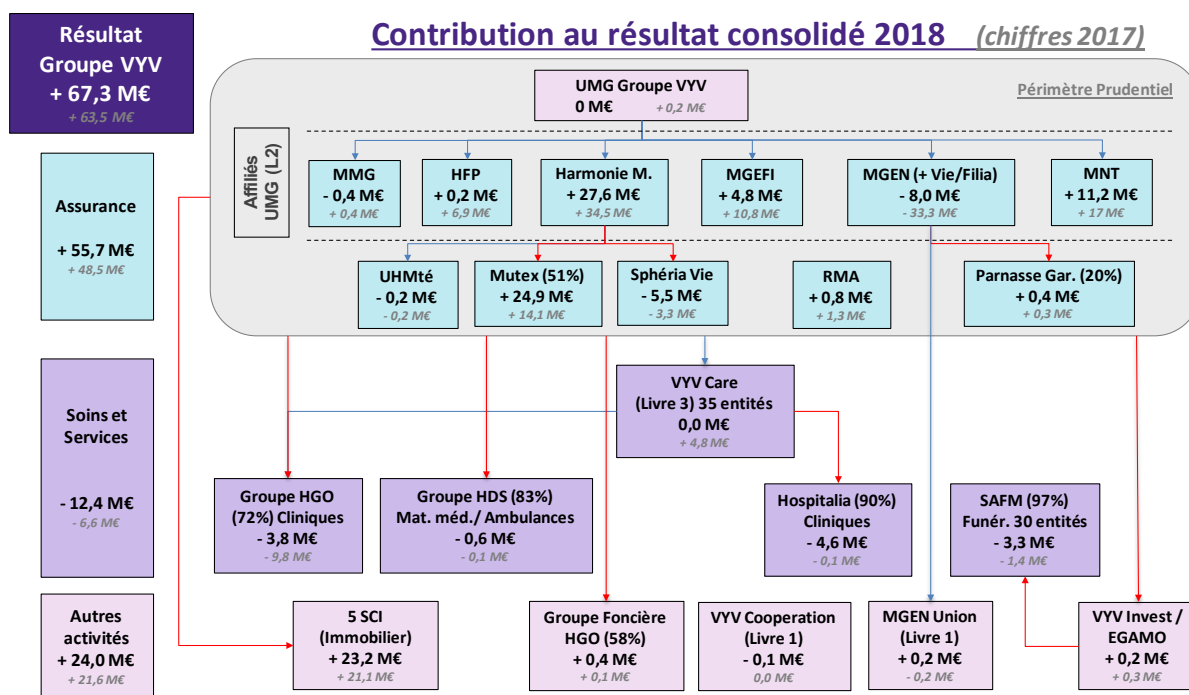
3.6.3 Intérêts minoritaires : - 16 M€

Ce montant correspond à la quote-part de résultats excédentaires revenant aux minoritaires :



- Mutex : - 18 M€
- Groupe HGO : + 2 M€

3.7 Résultat par entités / Sous paliers





4. Bilan

4.1 Actif (en M€)

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Capital souscrit non appelé	0,0	0,0	0,0
Ecart d'acquisition nets	43,2	36,9	6,2
Actifs incorporels	101,0	101,3	-0,3
Placements des entreprises d'assurance	13 505,1	13 428,3	76,8
Placements des autres entreprises	403,0	326,0	77,0
Titres Mis en équivalence	22,9	75,2	-52,3
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques	1 488,4	1 358,8	129,6
Créances	2 306,4	2 133,7	172,8
Part des garants dans les engagements en substitution	0,0	0,0	0,0
Autres actifs	1 072,5	905,9	166,6
Comptes de régularisation - Actif	496,5	444,2	52,3
Total actif	19 439,0	18 810,4	628,6

4.2 Passif (en M€)

	31/12/2017	31/12/2017	Variation
Capitaux propres	4 849,9	4 775,4	74,5
Interets minoritaires	446,8	401,0	45,9
Passifs subordonnés	14,2	9,9	4,3
Provisions techniques brutes	10 406,2	10 167,3	238,9
Provisions pour risques et charges et Provisions réglementées	254,8	263,9	-9,1
Fonds dédiés	24,5	21,3	3,2
Autres dettes	3 200,8	2 940,6	260,2
Compte de régularisation - Passif	241,7	231,0	10,7
Total passif	19 439,0	18 810,4	628,6

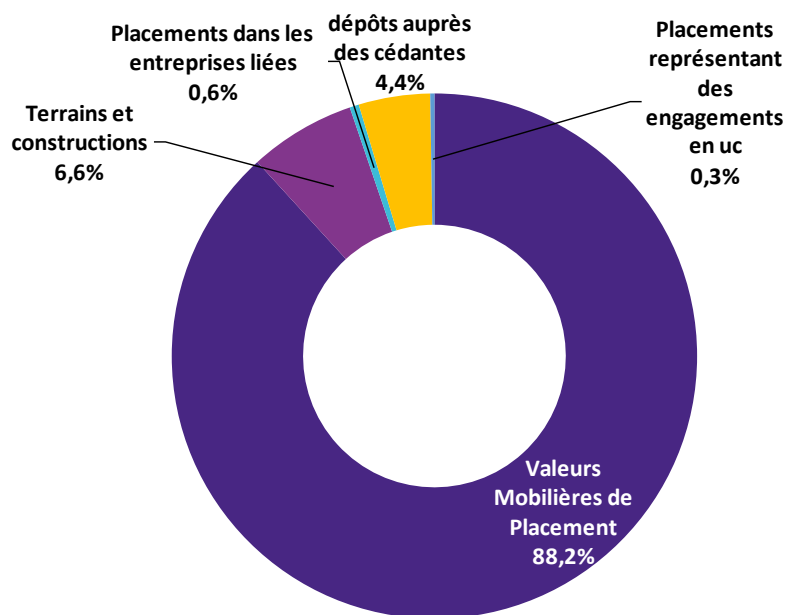
Le total du bilan s'élève au 31/12/2018 à 19.439 M€, à comparer au montant de 18.810 M€ au 31/12/2017. L'évolution de 629 M€ est liée principalement aux évolutions suivantes

- Evolution des provisions techniques (+2,3 %),
- Passage du Groupe Foncière HGO de la mise en équivalence à l'intégration globale (diminution du poste « Titres Mis en équivalence » et augmentation des « autres actifs » et des « créances »).



4.3 Placements financiers

Le montant des placements des entreprises d'assurance (après élimination des titres de participations des sociétés consolidées) s'élève à 13.505 M€ en valeur nette comptable au 31/12/2018, sa répartition est la suivante :



- Les **valeurs mobilières de placement** qui représentent 88,2 % du total des placements sont constituées majoritairement de supports obligataires, actions et monétaires.
- L'**immobilier** représente 6,6 % des placements, et comprend l'immobilier détenu via des titres de SCI ou des immeubles détenus en propre par des structures assurance.
- Les **placements des entreprises liées** représentent 0,6%. Le Groupe VYV détient 77 M€ de placements dans différentes sociétés (SA – SAS) qui n'entrent pas dans le périmètre de consolidation.

4.4 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence concernent principalement Parnasse Garantie pour 23 M€.

4.5 Fonds propres

Les fonds propres consolidés de l'UMG Groupe VYV s'élèvent au 31/12/2018 à 5 297 M€, et se répartissent entre la part appartenant à l'UMG Groupe VYV et la part appartenant aux minoritaires.

4.5.1 Fonds propres appartenant à l'UMG Groupe VYV : 4.850 M€

L'augmentation de 75 M€ est liée principalement :

- Au résultat bénéficiaire dégagé sur l'exercice 2018 : + 67 M€
- Entrée de périmètre (MF Vienne / UTML) : + 24 M€
- Correction Foncière HGO : - 20 M€
- Autres : + 4 M€



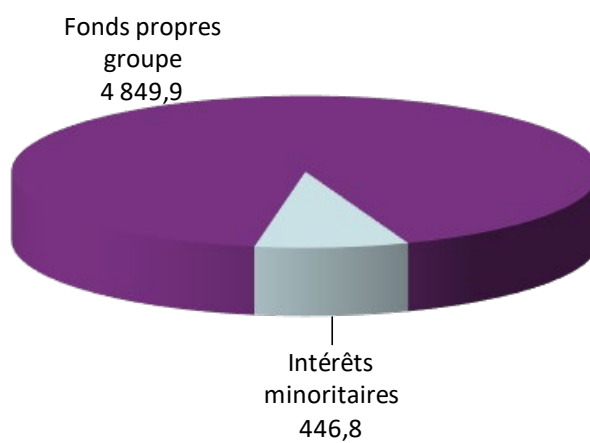
4.5.2 Fonds propres appartenant aux minoritaires : 447 M€

Le montant des fonds propres appartenant aux minoritaires (détenteurs de parts externes au groupe) s'élève à 447 M€ au 31/12/2018, et concernent :

- Mutex : 396 M€
- Foncière HGO : 33 M€
- Groupe HGO : 5 M€
- Groupe HDS : 5 M€
- SCI : 6 M€
- Egamo : 2 M€
- Groupe SAFM : 1 M€

4.5.3 Répartition des fonds propres consolidés

Répartition des fonds propres Groupe /minoritaires (en M€)





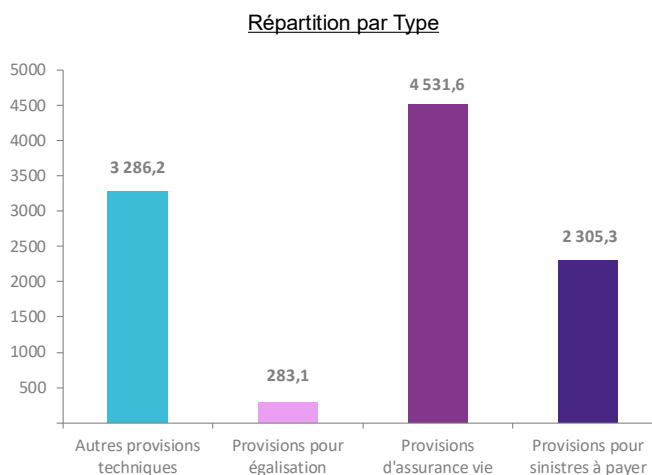
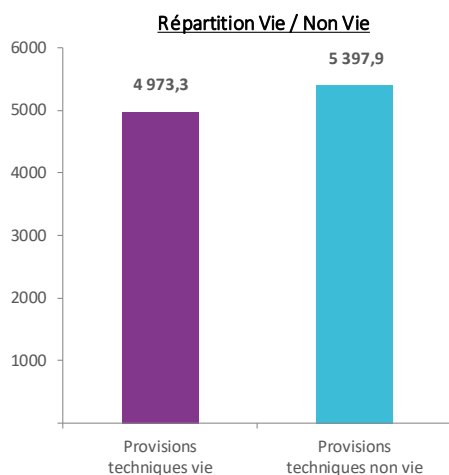
4.6 Provisions techniques

Au 31/12/2018, le montant total des provisions techniques brutes de réassurance inscrites au bilan s'élève à 10.406 M€. Ce poste correspond :

- Pour l'activité non vie : principalement aux provisions pour sinistres à payer, aux provisions pour égalisation contractuelles et aux autres provisions techniques (provisions mathématiques).
- Pour l'activité vie : aux provisions mathématiques.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des provisions techniques (hors provisions en unités de compte, et hors engagements techniques donnés en substitution) selon 2 natures :

- Activités vie / non-vie
- Nature de provisions techniques





5. Evènements post-clôture

Néant

6. Evolutions à venir

6.1 Nouvelles affiliations

Au 1^{er} janvier 2019, 2 nouvelles entités adhèrent à l'UMG Groupe VYV :

- La mutuelle CHORUM ;
- La mutuelle d'assurances SMACL ASSURANCES.

Ces adhésions ont été validées par le Conseil d'Administration de l'UMG Groupe VYV, au cours de l'exercice 2018. Ces 2 entités seront amenées à signer une convention d'affiliation, ainsi qu'un avenant à la convention de combinaison, qui produiront leurs effets à compter du 1^{er} janvier 2019. Par ailleurs, des apports en fonds propres (fonds d'établissement / de solidarité) seront effectués.

6.2 Groupe Arcade

En 2019, il est prévu que VYV Invest souscrive au capital de « Groupe Arcade-VYV », à hauteur de 40%-42% des droits de vote. Ce Groupe exerce les activités de Gestion HLM et de promotion immobilière.

7. Autres informations

7.1 La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Conformément à l'article R. 225-105-1 du Code de Commerce relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, les structures concernées présentent un rapport de Responsabilité Sociale d'Entreprise pour l'exercice 2018. A noter que l'UMG Groupe VYV n'est pas soumise à cette obligation.

* * *



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016R1LLI4UF62. Siège social: Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15. © iStock © Gettyimages.

www.groupe-vyv.fr